



VERSAILLES ENVIRONNEMENT ET INITIATIVE

Siège : 26, rue St Médéric - 78000 – VERSAILLES
Tél : 01 39 53 19 48 - Courriel : assocvei@reseaux.net ou gbguy@club-internet.fr

Bulletin d'information N° 4 -Janvier 2008

Editorial: Agenda 21 ou Agenda 2008?

Agenda, ce sont les " choses qui doivent être faites " comme nous l'avions déjà dit l'an dernier, et " Agenda 21 " c'est faire des projets pour le 21^e siècle : cela permet d'inscrire les choses dans une perspective.. Mais cela peut aussi être un piège, et penser à l'année 2008 qui s'engage, c'est plus proche et plus concret
L'association VEI a été créée au début de ce siècle... mais n'a que 6 ans, faire le bilan des " choses qui ont été faites ou pas faites " exercice toujours salutaire peut avoir plus de sel -de sens ?-en 2008 : en effet, des élections locales s'annoncent.. VEI est apolitique mais pourquoi ne pas donner un éclairage sur les thèmes qui la concernent et sur lesquels l'association a accumulé des données, des idées, des actions, échecs ou réussites ?

Première conviction que VEI essaie de faire partager, c'est que **l'environnement dans une ville plus encore qu'en pleine nature dépend des "décideurs" mais aussi des usagers**, organisés ou non en association : ce sont ces dialogues et partenariats qu'il faut "pousser" au quotidien.

Des exemples : la ceinture boisée de Versailles dépend du décideur "Etat" via l'ONF, mais aussi des promeneurs. La qualité de l'air dépend des collectivités qui aménagent et réglementent entrées de la ville, rues et circulations, mais aussi de notre choix de transport, ou de chauffage... certains aménagements peuvent être modifiés par une enquête publique... même si les premiers essais versaillais n'ont pas été très convaincants.

Deuxième certitude : les domaines de compétence touchant aux aménagements de la ville sont de plus en plus complexes et on ne peut, tout seul, maîtriser les multiples connaissances qui permettent d' "y comprendre quelque chose " : il faut donc en s'appuyant sur les adhérents ou d'autres associations décrypter avec patience les données, pour les restituer ou les utiliser ensuite.

Troisième ancrage associatif : il faut s'inscrire dans la durée, essayer d'avancer même si le résultat n'est pas immédiat d'ou le titre de cet éditorial. Et ce qui suit : le bon, le moins bon, le " reste à faire "

Dans ce qui suit, nous proposons un point plus de précis et quelques "Agenda 2008 ".

A enrichir par vous mêmes, les adhérents... voire à reprendre par quelques décideurs qui comprendraient qu'avec du bon sens et, sans forcément de grands frais, on peut mieux faire.

Que tout cela ne nous fasse oublier ni bonne humeur ni bon humour... Là ou nous sommes en 2008 !

Anne BOISROUX-JAY

Notez déjà : Assemblée générale 2008 : le 2 avril à 20 h
Suivie d'un débat inter associatif : " le rôle des associations dans la Cité"
HOTEL DE VILLE - SALLE MONTGOLFIER (Sous sol)



Notez aussi : L'association n'a pas de gros besoins financiers, mais sans votre participation elle ne peut pas vivre ! : Si ce n'est déjà fait pouvez vous la régulariser par chèque (10€) à l'ordre de V.E.I ?

Qu'avons-nous fait en six ans ?

L'association, qui a débuté avec la mandature qui s'achève, est statutairement apolitique, mais elle a travaillé sur différents thèmes.

Dans les lignes qui suivent, une rétrospective sur trois thèmes des actions de VEI permet aussi de formuler des interpellations aux prochains " décideurs " pour 2008. (*Ces questions figurent en italique, précédées de la lettre Q*)

1-MIEUX CONNAITRE ET PROTEGER L'ENVIRONNEMENT VERSAILLAIS, NOTRE LIEU DE VIE



Pour les espaces verts (foret, parc, jardins) : bilan plutôt positif

Nos actions :

Améliorer la connaissance : Par des visites ou exposés techniques: reboisements après tempête, utilités des ronces et arbres morts, ornières et fragilité du sol, choix des essences, changement climatique,

Par la découverte des espaces à pied ou en vélo: Etangs Gobert, Plateau St Martin, chantier Cofiroute, parc du Trianon, Ru de Gally et Rennemoulin, GR et Belvédère,

tour de Versailles.

Protéger les espaces menacés: interventions contre défrichement abusif pour le rond point Rd 91 en secteur forestier protégé au POS partie sud de Versailles, recherche d'une « autre solution », intervention pour ouverture élargie et gratuite du parc Balbi, que le « Château » prétend périodiquement « reprendre », maintien du square des Francine lors de l'enquête publique ZAC.

Nos Questions :

Q : La ceinture verte de Versailles sera-t-elle bien préservée au sud de Versailles ?

Q : Le parc Balbi restera-t-il ouvert et gratuit dans les années à venir ?

Pour la propreté : bilan quasi nul

Nos actions :

Après différentes rencontres et demandes à la Ville ou Grand Parc (dépôts sauvages, collecte, nettoyage, tri sélectif), aucune amélioration substantielle en dehors de la connaissance du système.

Nos Questions :

Q : La mise en place d'un système de sanctions (mais oui !) pour lutter contre les incivilités, première cause de saleté ?

Q : Un réexamen soigneux du système de collecte et nettoyage pour les améliorer ?

Pour l'eau, le sol, le bruit : pas de bilan

Nos actions :

Encore non abordés à titre associatif, mais il y a des questions.

Nos Questions :

Q : Quel est exactement l'état des collecteurs d'eaux pluviales ou usées, et celui du réseau d'eau potable ? Y a-t-il beaucoup de fuites ? Quelles améliorations prévues ?

Q : Quels projets pour lutter contre le bruit notamment pour les rues actuellement bruyantes ou celles qui le seront du fait de la ZAC Chantiers ?



2- COMPRENDRE ET AMELIORER UN AMENAGEMENT DU QUOTIDIEN.

VEI a suivi les opérations d'urbanisme (ZAC chantiers, Satory). Les résultats : comprendre, oui, améliorer, non : bilan quasi nul-

Nos actions :

ZAC chantiers : analyse, animation forum, participation active réunion publique, dépôt enquête publique : mais actuellement c'est le flou. (Enquête publique partielle du 8 janvier au 9 février 2008 en Mairie)

Satory : simple examen des plans et question sur la pollution, le flou aussi.

Ecole nationale du paysage : Insertion dans Versailles, intervention (avec d'autres), contre le risque de déménagement à Angers : Ouf, l'école est restée...

Nos Questions :

Q : A supposer qu'elle le veuille, de quelle latitude la ville dispose-t-elle aujourd'hui pour modifier la ZAC chantiers ?

Q : Quelle est la nature exacte des pollutions du sol de Satory ?

Transports et espaces partagés : bilan associatif plutôt positif, mais insuffisant !

Nos actions :

Tous les modes de transport ont fait l'objet d'un travail associatif, ainsi que les données sur les pollutions aériennes (exposés disponibles)

Autobus : des rencontres avec Phébus, une demande d'extensions horaires à Porchefontaine

Vélo : coordination comité usagers, contacts avec la Région IDF et le Conseil Général 78, et même l'Union européenne

Camions : nombreux relevés (dans le froid du petit matin) et demandes d'opérations de polices nationale et municipale contre les camions interdits (transit et tonnage, + de 10t). Des promesses...

Automobiles : examen plan circulation, exposés sur progrès automobile

Piétons : interventions diverses sur les carrefours et trottoirs.

Nos Questions :

Q : Soutenir la vie de chaque quartier et rééquilibrer les aménagements de qualité de chacun pour ne pas créer de distorsions ; ne pas les « opposer » mais plutôt les relier ?

Q : Le respect du code de la route par tous ?

Q : De vrais nœuds multimodaux à toutes les gares ?

Q : Des mises aux normes des autobus notamment ceux de la future gare routière de Chantiers ? (il y a un représentant de la ville au Syndicat des transports île de France qui est le financeur).

Q : Une publication lumineuse de la qualité de l'air dans les zones polluées, qui fera prendre conscience aux versaillais du problème ?

Q : Un vrai schéma cyclable où l'on traite les discontinuités et les carrefours, Vélib ?

Q : De vrais parcours piétonniers d'un bout à l'autre de la ville ?

Entreprises commerces et artisans à Versailles.

Nos actions :

Encore non abordés à titre associatif, mais il y a des questions.

Nos Questions : Favoriser les activités de proximité. Quelle politique de soutien une municipalité peut-elle mettre en œuvre.



3- AMELIORER L'ACCES A L'INFORMATION ET PARTICIPER A LA CONCERTATION :

Bilan en partie décevant !

Nos actions :

Si les liens réguliers avec d'autres associations permettent vraiment une meilleure information, l'association a consulté des dossiers en Mairie, régulièrement participé, ou simplement observé différentes instances institutionnelles : Agenda 21 de Versailles, enquêtes publiques, comités d'usagers, Conseils de quartier, Conseils municipaux...

En conclusion : la " démocratie de proximité " au sens de la loi du même nom, n'est pas vraiment installée à Versailles...

Nos Questions :

Q : Des actions de l'agenda 21 à engager rapidement en 2008 ?

Q : Une meilleure prise en compte et le respect absolu du système des enquêtes publique ?

Q : Une rénovation du fonctionnement des prochains conseils de quartier ?

Q : Une information plus transparente et plus facile d'accès, sur les études d'aménagement et leurs cahiers des charges ?

ET... le respect des démarches associatives

La qualité de l'air à VERSAILLES : conférence du mardi 27 novembre 2007

Il s'agissait d'un exposé à 3 voix suivi d'un débat avec la salle (plus de 30 participants)

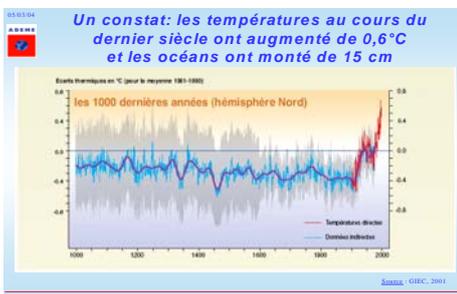
Le premier exposé d'un responsable de l'ADEME(agence pour la maîtrise de l'énergie) a permis un rappel sur l'effet de serre et notamment :

--son fonctionnement et les gaz en jeu



- les risques à venir et le positionnement de certains pays (*protocole de Kyoto*). La responsabilité forte des transports automobiles, ne doit pas faire oublier les autres sources comme les effets du chauffage, et surtout la complexité du système qui en rend la maîtrise également difficile.

Un deuxième exposé d'un ingénieur en charge d'un département de Recherche dans l'Ingénierie automobile nous précise les normes européennes "EURO VI" et leur niveau d'exigence. Il nous développe les nouvelles technologies susceptibles de réduire les effets polluants: catalyse, filtre à particules, EGR. Toutefois, la diminution de la pollution dépend aussi de la vitesse de renouvellement d'un parc automobile dont la moyenne d'âge des véhicules est de plus de 8 ANS.



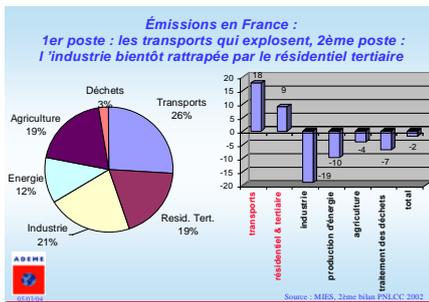
Conclusion partielle La qualité de l'air et de vie sur Versailles est devenue un enjeu majeur pour l'avenir de ses habitants.

Débat avec la salle:

Ouverture du débat sur les améliorations à apporter et les solutions pour diminuer la pollution de type automobile, et les autres. Comment inciter les gens à recourir aux circulations douces... ?

Le cout à payer pour un meilleur environnement !

Un cycliste se plaint de la fumée d'échappement des bus, le directeur commercial de Phébus rappelle alors l'arrivée de 12 bus euro IV , nouvelle norme moins polluante; malheureusement ce n'est qu'une des compagnies présentes à Versailles. De même, le maire adjoint explique tout ce que la ville envisage d'organiser dans le domaine de la surveillance des vélos. On évoque le Velib'. Enfin, la circulation des camions normalement interdite n'est pas faite pour améliorer les choses. Certains des présents estiment que le problème dépasse la simple utilisation de tel ou tel



transport qu'il faut transformer plus radicalement nos comportements.



Balade vélo du dimanche 8 octobre 2007.

La ceinture verte de Versailles n'est pas encore bouclée ! En effet le tour de Versailles que nous avons effectué, sous la conduite d'une adhérente, n'était pas " vert " : il a fallu emprunter un circuit semi - urbain : rue du Parc de Clagny, forêt de Fausses Reposes (avec quelques bosses), forêt qui est depuis 2007 enfin classée en " forêt de protection", hôpital Mignot retour par le Chesnay et le parc, jusqu'aux Matelots : il s'agit d'une ballade facile et assez plate pour ceux que cela intéresse.. Comme vous le montre la photo très décontractée



Rencontre avec Alain Baraton : le "Jardinier de Versailles"

Fin de journée d'été très agréable ce 13 septembre 2007 ou nous avons rendez-vous au Grand Trianon avec Alain Baraton. Plus de trente personnes, adhérents, sympathisants, amis, se sont laissé guider à travers les jardins du Petit Trianon. Si le parcours était connu les anecdotes - parfois croustillantes- de la petite et grande histoire ont illustré cette promenade à travers les jardins et les bâtiments tels ceux, rarement visités, de la Chapelle de Marie-Antoinette ou la glacière.

Nous nous séparons vers 20h. Merci à A. Baraton, qui en a été quitte pour dédicacer ses ouvrages...